



**PRÉFÈTE
DE L'OISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Beauvais, le **04 NOV. 2022**

**Objet : Installations Classées pour la Protection de
l'Environnement
MATÉRIAUX RECYCLES DU BEAUVAISIS (MRB)**

Réf : IC/0571/22-AL/SA

P.J. : Copie du rapport d'inspection

Madame la Ministre,

Le 15 septembre 2022, mes services ont procédé à une visite d'inspection de l'établissement MATÉRIAUX RECYCLES DU BEAUVAISIS (MRB) implanté Chemin rural, dit ruelle du Four, sur le territoire de votre commune. Cette inspection portait sur la cessation d'activité du site et les conditions de mise en sécurité.

Je vous prie de trouver en annexe au présent courrier la copie du rapport d'inspection listant de manière exhaustive les constats de cette inspection.

Ce rapport vaut procès verbal de constat de travaux au sens de l'article R. 512-46-27 du Code de l'environnement.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma considération très distinguée.

Mme Cayeux,

La préfète,

Corinne ORZECZOWSKI

Madame Caroline CAYEUX
Présidente de la Communauté d'Agglomération du Beauvaisis
48 Rue Desgroux
60000 Beauvais

03 44 06 12 34
prefecture@oise.gouv.fr
1 place de la préfecture – 60022 Beauvais
www.oise.gouv.fr